



SÉMINAIRE BOARD DU 23 MAI 2019 de 9 h à 13 h
à la Digital Foundry - 18, rue du 4 septembre - Paris 2e

**« Les réformes de la formation des professionnels de santé
en lien avec l'évolution du système de santé »**

LE PROGRAMME

8 h 30 : Accueil des participants

9 h : *Présentation :* Dominique Maigne et Pascal Maurel

9 h 15 : Objectifs et mise en œuvre des réformes des études médicales

Coordination : Jean-Michel Chabot et Pierre Marès

- Olivier Goëau Brissonnière*, Président de la Fédération des Spécialités médicales
 - Hugo-Bernard Pouillaude, Avocat associé, Cabinet Houdart, Maître de conférences Paris XII
 - Jean Sibilia, Président de la Conférence des Doyens des Facultés de Médecine
- Échange avec le « Groupe des 100 »

10 h 30 : Les professionnels face aux nouvelles pratiques de soins

Coordination : Dominique Jakovenko et Virginie Brière

- Tatiana Henriot, Présidente de l'UNIPA, Union nationale des infirmiers en pratiques avancées
 - Jean-François Thébaut, Président du Haut conseil du développement professionnel continu
- Échange avec le « Groupe des 100 »

11 h 00 : Nouvelles pratiques, nouveaux besoins

Coordination : Guillaume Gorincour et David Autissier

- Clara Bonnavion, Présidente de l'ANEMF,
 - Antoine Dugast, Président FNEK,
 - Bilal Latreche, Président de la FNEI
 - Antoine Reydellet, Président de l'ISNI,
 - Robin Tocqueville-Perrier, Président de l'ANEPF
- Échange avec le « Groupe des 100 »

12 h 30 : Cocktail déjeunatoire

**Sous réserve de confirmations*

Université du Change Management en médecine
universite.change.management@ortus-sante.fr

Renseignements : Françoise Millet Tél. 06 86 89 55 17 – Mail : francoisemillet@ortus-sante.fr

SÉMINAIRE BOARD DU 23 MAI 2019

Les réformes des études médicales et soignantes sont considérables, tant par leurs objectifs que par la complexité de leur mise en place pédagogique. Il s'agit, d'abord, de la réforme de la PACES pour les études médicales. La suppression du Numerus clausus en est l'élément le plus marquant.

Le gouvernement et les professionnels sont aussi engagés dans la transformation du deuxième cycle des études médicales qui verra pour le médecin la disparition des ECN (Examen Classant National) au profit d'un nouveau mode de choix de sa spécialité médicale.

Les facultés de médecine notamment ont engagé une profonde réforme des spécialités médicales. Les formations soignantes sont également en évolution puisque les formations soignantes sont engagées dans des mouvements d'universitarisation et de création de nouveaux métiers de « *pratiques avancées* ».

Enfin, le système de formation doit améliorer la qualité de vie dans les universités et permettre aux jeunes professionnels de mieux s'adapter aux exercices professionnels qui les attendent. Des enseignements plus diversifiés, plus internationaux, plus ouverts sont nécessaires.

Le Séminaire Bocard du Jeudi 23 Mai 2019 traitera des réformes de la formation des professionnels de santé en lien avec l'évolution du système de santé.

Avec le « Groupe des 100 », nous aurons la chance de recevoir plusieurs acteurs de cette transformation des systèmes de santé et d'enseignement.

Paris, le 17 avril 2019